Agriculture
Canada

Publication 5142/F

Énergie pour l'agriculture et l'alimentation

Canada

30.4
212
5142
c.3

L'énergie et la collectivité agricole

Au moment de se mettre à table, bien peu de gens songent au gaz, au pétrole et à l'électricité qu'il a fallu dépenser pour produire les aliments qu'ils vont consommer. Et comment les blâmer?

Pendant des années, le coût de l'énergie nécessaire à la production, à la transformation et à la distribution des aliments a été négligeable. Cette époque est cependant révolue. Aujourd'hui, le coût de l'énergie pose un des plus sérieux problèmes auxquels nous sommes confrontés. Même si le Programme énergétique national a contribué à réaliser d'immenses progrès en matière de sécurité, d'ouvertures et d'équité dans le domaine de l'énergie, il reste néanmoins beaucoup à faire.

Les Canadiens reconnaissent le rôle qu'ils ont à jouer pour résoudre le problème de l'énergie. Ils comprennent que les combustibles fossiles sont essentiels à la production de la nourriture humaine.

La présente publication répond à quelques-unes des principales questions qu'on me pose sur les coûts croissants de l'énergie et leurs conséquences sur le secteur agro-alimentaire.

J'espère qu'elle vous sera utile.

Le ministre de l'Agriculture
Eugene F. Whelan

LIBRARY - BIBLIOTHÈQUE
Agriculture Canada
DEPARTMENTAL LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE
ÉDIFICE SIR JOHN CARLING BLDG.
OTTAWA ONTARIO
K1A 0C5
LIBRARY - BIBLIOTHÈQUE

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 4

Où les prix des combustibles canadiens se situent-ils? 6

Faut-il augmenter le prix des combustibles au Canada? 6

Dans quelle mesure les dépenses et les revenus des agriculteurs sont-ils touchés? 7

Le gouvernement fédéral subventionne-t-il les agriculteurs pour alléger leurs dépenses en énergie? 9

Le retour aux chevaux serait-t-il réaliste? 9

Quelle est l'aide du gouvernement fédéral? 10

Que peut faire l'agriculteur? 12

Comment le gouvernement fédéral collabore-t-il avec les autres paliers de gouvernement, les universités et l'industrie? 13

Quels sont les plans d'approvisionnement d'urgence en combustible? 14

Autres publications sur le sujet 15

PUBLICATION 5142, on peut obtenir des exemplaires à la Direction générale des communications, Agriculture Canada, Ottawa K1A 0C7

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983
N° de cat. A15—5142/1983F ISBN: 0-662-92001-5
3M—5:83

Also available in English

Introduction

La présente brochure donne une vue d'ensemble de la situation actuelle et des perspectives énergétiques au Canada et vise, en particulier, à répondre aux questions soulevées par la collectivité agricole.

La situation mondiale évolue sans cesse. La flambée des prix du pétrole de 1979, occasionnée par la situation en Iran, et ses conséquences financières et monétaires ont provoqué un ralentissement marqué de l'activité économique mondiale et une baisse sans précédent de la demande mondiale en pétrole. Cette situation a ajouté aux pressions exercées sur les pays de l'OPEP et jeté le doute sur l'évolution future des prix internationaux.

Au Canada, la récession ainsi que l'inflation et les taux d'intérêt élevés ont amené une baisse spectaculaire de l'utilisation du pétrole et des produits dérivés. En 1981, cependant, le Canada s'est rendu compte qu'il pouvait réduire sa consommation de pétrole, même lorsque l'économie était plus active. Certains avaient pensé que le gouvernement était beaucoup trop optimiste dans son estimation de 1980 portant sur la quantité de pétrole pouvant être épargnée. À présent, on constate qu'on a en fait sous-estimé les économies susceptibles d'être réalisées par une utilisation plus rationnelle et une meilleure conservation des ressources énergétiques.

La chaîne alimentaire, qui comprend la production agricole et la transformation, l'emballage, le transport, la distribution et la préparation domestique des aliments, utilise environ 15% de l'énergie au Canada; la production agricole en requiert à elle seule envrion 3%.

Le secteur agricole est l'un des plus grands consommateurs de produits pétroliers liquides au pays, utilisant 7,9% de l'essence et 12,2% du carburant diesel.

La culture extensive passe par la fertilisation, la pulvérisation, le travail du sol et la récolte, étapes nécessitant l'utilisation de matériel roulant, donc de carburants pour lesquels il existe peu de produits énergétiques de rechange.

Au cours de la dernière décennie, la hausse générale de l'utilisation de produits pétroliers raffinés en agriculture a été modeste, représentant moins de 1% entre 1973 et 1980. L'arrivée de plus grosses machines pour le travail du sol, une plus grande intégration des opérations au champ et la tendance à remplacer l'essence par le carburant diesel y sont pour quelque chose.

Le secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons a aussi réduit considérablement sa consommation de produits pétroliers. De même, le recours aux autres formes d'énergie, surtout l'électricité et le gaz naturel, s'est accru de sorte que la valeur totale de l'énergie achetée aujourd'hui ne dépasse pas beaucoup celle de 1973.

Compte tenu de toutes les ressources énergétiques qu'il possède (pétrole brut, gaz naturel, énergies nucléaire et hydro-électrique, charbon et biomasse), on peut dire du Canada qu'il est un pays riche en énergie. Le pétrole constitue le principal problème du Canada, mais nous n'en avons pas moins réussi à réduire considérablement nos besoins en énergie. Vers 1990, nous devrions utiliser 18% moins de pétrole qu'en 1980. La part du pétrole que renferme la demande totale en énergie devrait passer de 38,3% en 1981 à 27,3% en 1990 et continuer de baisser pour atteindre 23,8% en 2000. La part respective des autres formes d'énergie devrait s'accroître et combler la différence.

Dans l'ensemble, le Canada fait beaucoup mieux aujourd'hui que ne le laissaient entrevoir les prévisions initiales du Programme énergétique national, en 1980. Le tableau ci-joint illustre la demande, la production et les importations pétrolières entre 1979 et 1982. La modération de la demande, entamée à la fin de 1980, y est évidente. La demande a encore baissé en 1981 et devrait poursuivre cette voie au cours de l'année 1982. Par ailleurs, les importations ont diminué en 1981 et en 1982. Le message est clair: les importations, dont on s'attendait qu'elles connaissent une hausse spectaculaire, resteront probablement inférieures à celles de 1980 au cours des prochaines années.

Importations canadiennes de pétrole
(milliers de mètres cubes par jour)

	1979	1980	1981	Prévisions 1982
Demande	290	284	265	246-256
Production	256	244	220	213-215
Corrections et variations des stocks	4	2	–4	–7
Importations nettes de pétrole*	38	42	41	26-34
	(239)	(263)	(260)	(164-214)
Importations nettes de pétrole selon la définition de l'AIE°	11	18	19	3-11

* Les chiffres entre parenthèses représentent des milliers de barils par jour.
° Y compris le propane, le butane et l'éthane des usines à gaz;
AIE = Agence internationale de l'énergie.

SOURCE: *Programme énergétique national*, mise à jour de 1982.

Où les prix des combustibles canadiens se situent-ils?

Le système purement canadien de fixation des prix a pour fondement des ententes sur les prix du pétrole et du gaz, des régimes de taxation définis et des mesures d'incitation. Ces ententes, intervenues entre le gouvernement fédéral et les provinces productrices de pétrole, en 1981-1982, protègent les consommateurs et les agriculteurs.

Les Canadiens oublient souvent que les prix des produits pétroliers au Canada sont très raisonnables comparativement à ceux d'autres pays. Malgré la hausse des prix intérieurs, l'essence se vend encore beaucoup moins cher que dans les autres pays industrialisés.

Comparaison des prix internationaux de l'essence

	Canada	États-Unis	Royaume-Uni	France	Italie	Allemagne de l'Ouest
Janvier 1981	30,6	38,9	82,1	88,3	101,5	73,6
Juillet 1981	36,4	42,1	80,3	77,5	86,2	73,0
Janvier 1982	39,3	40,5	81,9	83,7	93,3	74,5
Dépassent les prix canadiens		3%	108%	113%	137%	90%

Tous les prix sont en devises canadiennes (¢/L)

Au Canada, les agriculteurs et autres gens d'affaires ne paient pas de taxe provinciale sur le carburant destiné à une utilisation non routière. La taxe d'accise fédérale de 1,5¢ le litre d'essence automobile pour usage personnel est remboursable aux agriculteurs et aux autres qui satisfont à certaines conditions. Tous les usagers paient cependant une taxe de vente fédérale de 9% sur l'essence et le carburant diesel; le mazout utilisé pour le chauffage ou l'éclairage n'est pas assujetti à cette taxe. Deux provinces, l'Alberta et la Saskatchewan, subventionnent ce combustible utilisé à des fins agricoles et n'imposent aucune taxe de vente provinciale.

Faut-il augmenter le prix des combustibles au Canada?

Les décisions nationales sur l'énergie annoncées en octobre 1980 et mises à jour au milieu de 1982 fournissent une réponse dynamique et globale aux problèmes posés par un monde en constante évolution.

L'objectif principal du gouvernement est de réduire la consommation de pétrole en préconisant des mesures d'économie et l'utilisation d'autres combustibles plus abondants. Le succès de cette entreprise dépend fortement des pressions exercées sur les usagers par le rapprochement des prix canadiens et mondiaux du pétrole, d'où la nécessité de maintenir la montée des prix des combustibles. Parallèlement, des lois et des programmes d'action directe aideront les propriétaires de maison, les gens d'affaires et les agriculteurs à réduire leur consommation d'énergie, à économiser les combustibles vitaux et à adapter ou à mettre en pratique les techniques de pointe permettant une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Dans quelle mesure les dépenses et les revenus des agriculteurs sont-ils touchés?

Lorsqu'il y a hausse du prix du pétrole, les agriculteurs doivent payer plus pour leur combustible, leurs engrais, leurs pesticides et les autres facteurs de production agricole dont la production et le transport requièrent beaucoup d'énergie. Le coût de production des grains est susceptible d'augmenter à son tour, suivi de celui des provendes. Ces augmentations ne sont toutefois pas les mêmes partout au pays et varient selon le type d'exploitation agricole, car l'utilisation des facteurs de production énergivores varie d'une à l'autre.

Si le prix du pétrole s'accroissait de $1 le baril et celui du gaz naturel de $5.30 le millier de mètres cubes, on estime que les hausses de prix des différents facteurs de production seraient les suivantes:

Engrais azoté	1,28¢/kg d'ingrédient actif
Phosphate	0,55¢/kg d'ingrédient actif
Potasse	0,37¢/kg d'ingrédient actif
Urée	$ 5.88/t
Ammoniaque anhydre	$10.54/t
Phosphate diammonique	$ 4.85/t
Chlorure de potassium	$ 2.21/t
8-32-16	$ 3.38/t
Essence	0,8¢/L
Pesticides	moins de 1%

Hausses totales des coûts de production

Blé et orge – en jachère	Ouest du Canada $1.14-1.86/ha
Colza	Ouest du Canada $1.41/ha
Blé et orge sur chaume	Ouest du Canada $1.56/ha
Colza sur chaume	Ouest du Canada $1.93/ha
Maïs-grain	Centre du Canada $4.94/ha
Soja	Centre du Canada $1.51/ha
Orge	Centre du Canada $1.24/ha
Blé d'hiver	Centre du Canada $1.61/ha
Pommes de terre	Région de l'Atlantique $7.95/ha
Avoine et orge	Région de l'Atlantique $1.93/ha
Serres de l'Ontario	$1200.00

Ouest du Canada	—Porcs	$0.37/sujet
	Boeuf fini en parc d'engraissement	$1.16/sujet
	Veaux d'embouche	$0.63/sujet
	Oeufs	$0.18/100 doz
Centre du Canada	—Oeufs	$0.20/100 doz
	Poulets à griller	$0.004/poulet
	Secteur laitier	$3.11/vache
Région de l'Atlantique	—Porcs	$0.37/sujet
	Secteur laitier	$2.24/vache
	Boeuf fini en parc d'engraissement	$1.87/sujet

Si ces hausses de prix survenaient effectivement, le revenu net des agriculteurs baisserait de 2,8% dans l'Ouest du Canada, de 1,6% dans le Centre du Canada et de 1,5% dans la région de l'Atlantique.

Les prix des aliments au détail augmenteraient par ailleurs de 0,2 à 0,5%, selon l'article. La composante alimentaire de l'indice des prix à la consommation gagnerait 0,35%.

Il faut se rappeler qu'il s'agit là d'estimations à court terme. Elles ne tiennent pas compte des changements possibles du prix d'autres facteurs de production découlant, par exemple, d'une hausse des coûts de transport engendrée par l'augmentation des prix des carburants fossiles; elles font aussi abstraction des substitutions possibles de facteurs de production et de l'évolution des prix des produits agricoles. Ajoutons que le prix de certains facteurs importants de production agricole est déterminé sur les marchés mondiaux. De la sorte, si les cours mondiaux de l'énergie sont plus élevés qu'au Canada, les prix canadiens des facteurs dont la production demande beaucoup d'énergie, comme les engrais azotés et les pesticides, augmenteront.

Le gouvernement fédéral subventionne-t-il les agriculteurs pour alléger leurs dépenses en énergie?

Le Programme énergétique national prévoit l'adoption graduelle d'un nouveau système universel de fixation des prix du pétrole de toutes sources. Par cette mesure, on évitera que les régions du pays qui s'approvisionnent en pétrole importé ne soient plus durement frappées par les hausses de prix que les autres.

Le gouvernement ne compte cependant pas accroître plus avant son aide aux agriculteurs. Le versement de nouvelles subventions ne ferait qu'augmenter le fardeau des contribuables et retarderait l'adaptation nécessaire à la hausse des prix devant déboucher sur une utilisation plus efficace de l'énergie. En outre, de telles subventions nuiraient à la situation concurrentielle des entreprises canadiennes qui en bénéficieraient, sans compter qu'il serait difficile de les retirer ultérieurement. En effet, les subventions sur les facteurs de production agricole s'ajoutent habituellement à la valeur en capital des entreprises qui en profitent, particulièrement aux immobilisations, et augmentent les coûts de la production agricole.

Le retour aux chevaux serait-il réaliste?

Il y a 50 ans, les agriculteurs canadiens subvenaient en grande partie à leurs besoins en combustible; ce dernier était le foin et les céréales qu'ils produisaient pour nourrir leurs animaux de trait. Aujourd'hui, beaucoup de gens croient qu'un retour à cette période de simplicité serait bénéfique à tous, mais il n'en serait pas nécessairement ainsi. L'agriculteur d'il y a 50 ans avait à sa disposition quelque 10 chevaux-vapeur contre plusieurs centaines aujourd'hui. Dans les années '30, un agriculteur produisait assez de nourriture et de plantes textiles pour subvenir aux besoins de 10 personnes. Aujourd'hui, c'est aux besoins de 50 personnes qu'il répond.

Pour maintenir cette productivité élevée, l'agriculteur a besoin de combustibles liquides «à haut rendement énergétique». Toute tentative de retour au travail animal aurait de nombreuses implications:

— il faudrait environ 20 ans pour élever le nombre de chevaux nécessaire au travail requis actuellement;
— il faudrait une main-d'oeuvre agricole beaucoup plus importante;
— une grande partie de la production agricole servirait à nourrir les chevaux, diminuant d'autant la quantité de nourriture disponible pour les humains et augmentant les prix des aliments.

Il est encore plus économique de produire en utilisant des combustibles liquides, aux prix courants ou prévus, une mécanisation intensive et des facteurs de production à base de pétrole comme les engrais azotés et les pesticides, que de retourner à une agriculture basée sur un recours intensif au travail humain et animal. Cela n'empêchera pas les agriculteurs de pouvoir un jour produire une partie de leur combustible liquide de façon économique, au moyen de produits de leur propre exploitation. Mais il serait malgré tout difficile, voire impossible, de maintenir la production actuelle sans engrais et pesticides chimiques.

Quelle est l'aide du gouvernement fédéral?

Dès 1974, Agriculture Canada s'est mis à financer la recherche sur les énergies de remplacement et l'économie d'énergie en agriculture. Jusqu'à présent, cette recherche a porté notamment sur les combustibles à base d'alcool, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, le méthane, la chaleur résiduelle et la biomasse. Voici quelques exemples des projets réalisés:

— Les cultures, les déchets animaux, les résidus et rebuts végétaux, les déchets de la transformation alimentaire ainsi que les produits forestiers entrent dans ce que l'on appelle la *biomasse*. Agriculture Canada évalue le potentiel de production de combustibles à base d'alcool produits à partir de la biomasse; il s'agit notamment de mettre au point des méthodes plus efficaces et de nouveaux procédés de conversion ainsi que d'examiner la viabilité économique des diverses échelles d'exploitation. Le prix des combustibles fossiles augmente plus rapidement que celui de la plupart des autres facteurs de production, et la production de combustibles à base d'alcool, de source agricole et non agricole, offre des perspectives attrayantes. Actuellement, l'alcool coûte plus cher que les combustibles fossiles, de sorte qu'il ne peut soutenir la concurrence des prix à moins qu'on ne l'exempte des taxes habituellement prélevées sur les combustibles fossiles. Les cultures oléagineuses du Canada constituent elles aussi une source éventuelle de combustible liquide; plusieurs donnent une huile qui peut remplacer le carburant diesel. En Saskatchewan, un projet porte sur l'utilisation de l'huile de colza comme carburant pour les tracteurs.

— On admet de plus en plus que l'économie d'énergie est la meilleure solution immédiate. Pour cette raison, Agriculture Canada consacre à la mise au point de techniques pour l'économie d'énergie, une grande partie des fonds destinés à la recherche sur l'énergie. Les projets com-

prennent: la mise au point et l'essai d'un dispositif témoin de la consommation du carburant qui permet aux agriculteurs d'exploiter leur matériel de façon plus efficace, l'évaluation d'un nouveau séchoir qui brûle moins de combustible (un séchoir et chauffe-eau fonctionnant à la paille ont donné des résultats satisfaisants pendant les essais), et le perfectionnement d'échangeurs de chaleur et de dispositifs de récupération de la chaleur pour les logements destinés aux animaux. Les serristes ayant été particulièrement touchés par les hausses du coût du combustible, la recherche se tourne vers les techniques d'économie d'énergie comme les couvertures thermiques, l'isolation et les structures favorisant l'efficacité thermique, tant pour les serres actuelles que futures.

— En Ontario, on a examiné la possibilité d'utiliser un collecteur solaire couplé à un mécanisme d'emmagasinage de la chaleur pour chauffer l'air du système d'aération complémentaire des logements pour animaux. La méthode consiste à placer un panneau de verre devant un mur creux en blocs de béton servant d'accumulateurs. Cette méthode permet d'utiliser la chaleur obtenue par le collecteur une fois que la chaleur emmagasinée atteint la température maximale. Ce dispositif, dont la période d'amortissement est de 2 à 7 ans, est fort prometteur et on le retrouve maintenant dans plusieurs nouveaux bâtiments.

— Plusieurs études portent sur la possibilité d'utiliser la chaleur résiduelle des usines, particulièrement celle des centrales électriques. Cette technologie apparaît prometteuse, surtout pour les serres. Un autre projet porte sur l'utilisation de la chaleur produite durant la formation du compost, servant ainsi d'appoint au système de chauffage de la serre.

— Une étude à l'échelle du Canada a porté sur l'évaluation du potentiel des génératrices éoliennes et sur l'analyse des éoliennes couramment utilisées. Il en a ressorti que l'utilité des éoliennes se limite à certaines régions et là encore, seulement lorsqu'elles remplacent l'électricité produite à partir de combustibles fossiles. Dans l'ensemble, l'énergie éolienne n'est pas économique pour le moment.

De plus, Agriculture Canada appuie fortement les principaux organismes agricoles qui ont pris l'initiative de créer le Groupe de travail pour l'économie d'énergie à la ferme (*Farm Energy Management Task Force*). Le gouvernement fédéral a offert certains fonds et de l'aide technique afin de tenir les organismes agricoles informés de tous les programmes de gestion, subventions et autres renseignements visant à réduire les coûts d'ensemble tout en permettant une exploitation plus efficace de l'énergie dans le secteur agricole.

Que peut faire l'agriculteur?

Étant donné que l'énergie, et surtout les combustibles fossiles, coûte de plus en plus cher, il est rentable d'adopter même les plus petits changements pour réaliser des économies d'énergie. Les agriculteurs peuvent, par exemple, réduire la consommation de carburant de leur équipement et véhicules en respectant les vitesses d'utilisation et les programmes d'entretien recommandés. Ils économiseront également en utilisant des systèmes de séchage à basse température et des combustibles non liquides tels que le gaz naturel, le propane, l'électricité et la chaleur solaire. Dans des conditions idéales, l'utilisation d'un matériel agricole à plus grande capacité, la combinaison de plusieurs opérations au champ et le remplacement du désherbage mécanique par des herbicides pour endiguer les mauvaises herbes permettent d'économiser du combustible.

En agriculture, on peut réaliser des économies d'énergie en surveillant de près l'utilisation des engrais, des pesticides et de l'eau d'irrigation. L'utilisation d'engrais riches réduit la consommation d'énergie pour le transport des engrais et la culture de légumineuses en rotation, lorsque possible, peut diminuer les besoins en engrais azotés. Les agriculteurs peuvent rationaliser l'usage de l'eau d'irrigation en utilisant des pompes plus efficaces, des minuteries et des résistances électriques pour mesurer la pénétration de l'eau.

Le secteur de l'élevage offre de nombreuses possibilités de réduction de la consommation de combustibles. Aussi, il est possible d'utiliser d'autres sources d'énergie, d'améliorer l'isolation et l'aération, de récupérer la chaleur de l'air expulsé et de mieux entretenir la machinerie. Le maintien d'une température qui correspond aux besoins du bétail ou de la volaille plutôt qu'aux normes de confort de l'exploitant peut réduire les besoins énergétiques sans pour autant nuire à la production.

En agriculture, l'économie de combustibles et d'autres sources d'énergie est presque toujours possible, mais ne peut s'effectuer sans investissement en capital et en gestion. L'exploitant doit fréquemment y consacrer plus de temps. Toutefois, à mesure que les prix de l'énergie augmentent, les avantages pour l'agriculteur deviendront de plus en plus évidents et l'amortissement s'accélérera. Dans l'avenir immédiat, la meilleure façon de protéger nos réserves de pétrole de plus en plus faibles et de réduire les effets de la hausse des prix consiste à favoriser un meilleur emploi du pétrole et de ses dérivés ainsi que son remplacement par le gaz naturel, le propane et l'électricité.

L'utilisation de coupe-vents constitués d'arbustes ou de conifères contribue également à une saine gestion de l'énergie. Cette technique peut servir à réduire l'érosion du sol par

le vent, à ralentir le déversement des eaux printanières et à diminuer les dégâts que peuvent subir les récoltes. Elle permet également d'abaisser considérablement les coûts de chauffage des divers bâtiments attenants à la ferme et de réduire la quantité de neige à enlever des routes, ruelles d'entrée et aires de travail de la ferme. Les coupe-vents contribuent du même coup à rehausser l'attrait et la valeur de l'exploitation agricole.

Comment le gouvernement fédéral collabore-t-il avec les autres paliers de gouvernement, les universités et l'industrie?

L'époque où l'énergie était un bien bon marché et abondant est révolue et les Canadiens doivent s'adapter à des prix plus élevés et à des réserves moins abondantes, particulièrement en ce qui concerne les combustibles pétroliers. Chacun doit fournir un effort particulier. Pendant des générations, les Canadiens se sont fiés aux approvisionnements en pétrole. Bien que cette attitude ait été justifiable à une époque où le pétrole était relativement bon marché et abondant, il faut maintenant tenir compte de la réalité présente.

Pour sa part, aux termes d'ententes à coûts partagés avec les provinces et le secteur privé, le gouvernement fédéral a prévu affecter entre 1979 et 1985, $114 millions à la démonstration de technologies prometteuses en matière d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie et à leur promotion. Parmi les technologies pouvant s'adapter à l'agriculture, mentionnons les applications de la chaleur résiduelle des usines à la culture en serres et les systèmes de culture à travail du sol minimal. Il revient aux provinces de prendre l'initiative de la mise sur pied de ces projets.

Le Programme de recherche et de développement en agronomie d'Agriculture Canada (RDA) fournit des fonds à l'industrie, aux universités ainsi qu'à d'autres organismes et personnes pour le financement de projets sur l'économie d'énergie, l'énergie renouvelable à partir de la biomasse et les applications des énergies solaire et éolienne au circuit agro-alimentaire. Un de ces projets est l'étude, par l'Université du Manitoba, de la possibilité d'utiliser le méthane provenant des déchets animaux.

Des études en agronomie sont aussi réalisées par la Direction générale de la recherche d'Agriculture Canada où huit personnes se consacrent aux recherches sur l'énergie. D'autres directions générales entendent également participer activement.

Le gouvernement fédéral encourage une utilisation plus rationnelle de l'énergie dans l'industrie et les petites entreprises. Il a, entre autres, commandité la formation de groupes de travail bénévoles pour l'économie d'énergie dans

15 grands secteurs dont la consommation d'énergie représente près de 85% du total pour l'industrie. En 1980, les groupes de travail se sont fixé des objectifs d'économie variant de 3% pour le secteur des métaux ferreux à 18% pour celui du raffinage du pétrole, l'année de référence étant 1974. L'objectif fixé pour le secteur des aliments et des boissons était de 15%; le nouvel objectif est de 22,6% d'ici à 1985.

Quels sont les plans d'approvisionnement d'urgence en combustible?

Aux termes de la Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie (1979), l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie a été établi pour faire face aux situations d'urgence nationale causées par des pénuries de pétrole ou par une perturbation du marché pétrolier suffisamment importante pour porter atteinte à la sécurité, au bien-être et à la stabilité économique du Canada.

L'Office relève d'Énergie, Mines et Ressources Canada. Il n'a le pouvoir d'administrer un programme de répartition du pétrole que lorsqu'une situation d'urgence nationale a été déclarée par le Gouverneur en conseil et reconnue par le Parlement.

Les plans d'urgence de l'Office comprennent un plan de répartition du pétrole brut, un plan de répartition des produits pétroliers et un plan de rationnement de l'essence. Le plan de répartition du pétrole brut permettrait, en cas d'urgence, de répartir de façon équitable entre les raffineries, le pétrole de sources sous-marines et intérieures. Celui des produits pétroliers vise à restreindre la demande et à répartir les produits parmi les grossistes. Le plan sur l'essence vise à assurer un partage équitable des disponibilités au détail entre les consommateurs. L'Office aurait aussi le pouvoir de réglementer les prix des produits ainsi contrôlés.

En période de crise, l'Office accordera la priorité à l'agriculture et à la transformation des principaux produits alimentaires périssables, afin de maintenir l'approvisionnement du marché en denrées essentielles.

Le Canada est membre de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui, en cas de grave pénurie internationale, établirait un programme de partage du pétrole entre ses 21 pays membres. L'Agence a été mise sur pied à la suite de l'embargo pétrolier de 1973 pour assurer qu'à l'avenir aucun pays membre n'ait à subir une grave perturbation de ses approvisionnements pétroliers; le groupe se partagerait le fardeau. Ainsi, même si le Canada ne subit aucune interruption de ses approvisionnements pétroliers, il peut être appelé à appliquer un programme de répartition obligatoire pour remplir ses engagements envers l'AIE.

Autres publications sur le sujet

On peut se procurer les publications suivantes en s'adressant à la Direction générale des communications, Agriculture Canada, Ottawa K1A 0C7:

Carburants alcoolisés d'origine agricole; document de travail.

Production et utilisation d'alcool combustible à la ferme: possibilités et obstacles; publication 1712, 1980.

Conserver aujourd'hui pour consommer demain; publication 1707, 1980.

Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa K1A 0E4, offre les publications suivantes:

Réponses à vos questions sur l'énergie

Énergie: revue des principaux événements

Les lendemains énergétiques des Canadiens (résumé)

Une stratégie de l'énergie pour le Canada (résumé)

Le Programme énergétique national, 1980

100 façons d'économiser chez soi énergie et dollars

Économisons l'énergie, c'est payant

Le guide de l'automobiliste

et les Affaires publiques de Transports Canada, Ottawa K1A 0N5:

Guide de la consommation des automobiles et des camions légers.

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE
AGRICULTURE CANADA OTTAWA K1A 0C5
3 9073 00021460 3